Image not found or type unknown

Utilisation de vidéo sexuel contre chantage

Par **Ana0201**, le **24/02/2020** à **10:22**

Bonjour,

Voilà mon mari a eu affaire à une ancienne collègue qui travaillait très bien et devait être promu assistante manager.

Cette personne n'a ni la garde de son propre fils et avant qu'elle travaille, il s'est rendue commte qu'elle avait de gros soucis de comportements notamment avec les hommes...

En octobre elle lui a envoyé plusieurs photos d'elle dont une decouverte.

Quelques jours après elle a tapé une manager, essayer de briser un couple par des mensonges...

Puis vient le jour où elle a fait du chantage à mon mari et comme il a vu de quoi elle était capable elle lui a demandé de réaliser une vidéo de lui entrain de se toucher (excuser moi des termes).

Évidement il l'a fait, ensuite je suis tombée sur des photos d'elles que je me suis permises de lui transmettre afin de lui montrer qu'on ne joue pas à ce jeux avec moi.

Mais quel est le recourt contre elle car elle est de loin à son premier coup d'essaie je suis en contact avec deux personnes à qui elle a fait la même chose. J'ai même contacté un ancien employeur pour connaître la raison de ma perte de sa place il m'en est revenu que c'est une fille avec de gros problèmes de comportements.

J'ai affaire à une fille qui peut aller très loin mais qui agit avec intelligence.

Merci de m'avoir lu

Cordialement

xxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

Par **youris**, le **24/02/2020** à **11:00**

bonjour,

pourquoi votre mari a-t-il accepté de faire cette vidéo ?

vous devez régler vos comptes avec votre mari et non avec cette personne.

salutations

Par **Ana0201**, le **24/02/2020** à **11:03**

Elle lui a fait du chantage professionel
Et elle. En a fait de même sur un autre couplé.

Par **youris**, le **24/02/2020** à **11:36**

votre mari n'était pas obligé de céder au chantage, c'est toujours une mauvaise solution.

si votre mari a cédé à ce chantage, c'est qu'il avait des choses à se reprocher.

Par **Visiteur**, le **24/02/2020** à **14:29**

Bonjour
Si vous n'êtes pas directement concernée, c'est à votre mari d'agir, avec une plainte pour manipulation et harcèlement.

Par **Ana0201**, le **24/02/2020** à **14:39**

Elle lui a clairement dit si tu ne fais pas cette vidéo je mets le bazar au travail et dans ta vie.
Sachant que c'est une fille sans situation stable n'ayant pas la garde de son fils.

Par **jodelariege**, le **24/02/2020** à **16:19**

bonjour

votre mari vous a dit que cette dame lui a dit "tu te touches et je te filme sinon je t'ennuie au travail?" comme dit ci dessus plusieurs fois rien ne vous choque?

je pense que votre mari a fait cette vidéo volontairement (il a une aventure avec elle) avec cette dame et que pris sur le fait par vous il accuse maintenant cette dame devant vous.....

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Par **Ana0201**, le **24/02/2020** à **16:20**

Effectivement il vient de tout avouer...

Par **jodelariege**, le **24/02/2020** à **16:24**

effectivement c'était douteux

courage

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés